

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

TARIFS 2023 - 2024

I - SURTAXE ASSAINISSEMENT :

Prime fixe annuelle (Abonnement) :

- ⇒ Au 1^{er} janvier 2023 37.55 €
- ⇒ Au 1^{er} janvier 2024 39.00 €

Consommation :

- ⇒ Au 1^{er} janvier 2023.....0.69 € le m3 d'eau consommée sur la facturation de Juin.
- ⇒ Au 1^{er} janvier 2024..... 0,71 € le m3 d'eau consommée sur la facturation de Juin.

II - DROIT DE BRANCHEMENT au réseau assainissement

- ⇒ Au 1^{er} janvier 2023..... 1 930.00 €
- ⇒ Au 1^{er} janvier 2024..... 1 970,00 €

III - CONCESSIONS AU CIMETIERE :

Au 1^{er} janvier 2023 :

- ☞ 6.40 €/an pour une place et 12.80 €/an pour 2 places

Au 1^{er} janvier 2024 :

- ☞ 6,60 €/ pour une place et 13.20 €/an pour 2 places

Concession de 15 ans – 1 place	99.00 €
2 places	198.00 €
Concession de 30 ans – 1 place	198.00 €
2 places.....	396.00 €
Concession de 50 ans – 1 place	330.00 €
2 places.....	660.00 €

Les tombes perpétuelles et centenaires deviennent automatiquement cinquantenaires lorsqu'elles sont abandonnées ou arrivent à expiration.



IV - COLUMBARIUM :

⇒ Au 1 ^{er} janvier 2023	485 € pour 15 ans
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2024	490 € pour 15 ans

V - ENTRETIEN DES TOMBES :

2 fois par an : Tarif Unique

⇒ Au 1 ^{er} janvier 2023.....	16.00 €	Pour 1 place
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2024.....	17,00 €	
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2023.....	32.00 €	pour 2 places
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2024.....	34.00 €	
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2023.....	48.00 €	pour 3 places
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2024.....	50.00 €	

VI - VACATIONS FUNERAIRES : (vacations : fermeture cercueils, exhumations). (Délibération du 24 février 1993 avec effet au 1^{er} Mars 1993)

⇒ Au 1 ^{er} janvier 2023.....	23.80 €
⇒ Au 1 ^{er} janvier 2024.....	25.00 €

VII - LOCATION Salle Jean GAREL

A partir de la seconde location annuelle pour les Sociétés (Quelle que soit la salle louée) :

⇒ Pour les locations suivantes.....	450 €
⇒ Caution.....	1 000 €

VIII - LOCATION salle Jeanne et Marius GROS (tarifs inchangés)

(délibération en date du 21/07/2011)

Capacité : 200 personnes assises

Pas de cuisine

• Manifestations – associations (non louée aux particuliers)	300.00 €
• Caution.....	1 000.00 €

IX - LOCATION SALLE ROBERT VALOIS & Halle du randonneur

Capacité : 50 personnes assises – mise à disposition gratuite pour les associations

• Location pour une activité privée	
2024.....	80 €

- Location halle du randonneur
2024..... 80 €

X - LOCATION DE MATERIEL (ancien mobilier)

- **Tables et chaises (délibération du 14 juin 2012)**

→ Pour les associations.

- ✓ Le prêt du matériel sera gratuit.
- ✓ Livraison / reprise..... 40 €
- ✓ Caution..... 200 €
- ✓ Une fiche de location de matériel devra impérativement être remplie et remise au secrétariat de mairie dans tous les cas lors de la réservation.

→ Pour les particuliers (Violaysiens) :

- ✓ La vaisselle ne sera pas louée et ne doit pas sortir de la salle.
- ✓ Seuls les tables et chaises pourront être loués comme suit :
 - Jusqu'à 5 tables non livrées avec 8 chaises par table..... gratuit.
 - Au-delà de 5 tables non livrées avec 8 chaises par table... 15 € la table.
 - Livraison/reprise (l'ensemble)..... 40 €
 - Caution..... 200 €
 - Une fiche de location de matériel devra impérativement être remplie et remise au secrétariat de mairie dans tous les cas lors de la réservation.

- **ETUVE (délibération en date du 22/09/2011)**

Précision : L'étuve ne doit pas sortir de la salle.

L'étuve est mise à disposition gracieusement lors de la location de la salle.

- **CAFETIERE : CAUTION : 300 €**

- **TARIFS VAISSELLE CASSEE**

	Prix casse
Grandes assiettes	3 €
Moyennes assiettes	3 €
Petites assiettes	3 €
Assiettes à soupe	3 €
Tasses à café	1 €
Verres Normandie 23 cl	2 €
Verres Normandie 16.5 cl	2 €
Flûtes 14.5 cl	2 €
Grands verres buvette	1 €
Petites verres buvette	1 €

Fourchettes	1 €
Couteaux	1 €
Grandes cuillères	1 €
Petites cuillères	1 €
Carafes en verre	3 €

XI – LOCATION ESPACE VIOLAY 1004

Dans tous les cas de location une caution de 1 000 € est exigée.

Tarifs TTC pour les Associations et habitants de VIOLAY

Salle LINDER	200,00 €
HALL	300,00 €
HALL + CUISINE	380,00 €
HALL + LINDER	400,00 €
HALL + LINDER + CUISINE	450,00 €
HALL + DUSSUD + CUISINE	600,00 €
HALL + DUSSUD + LINDER + CUISINE	700,00 €

NOTA : Les tarifs pratiqués sont ceux en vigueur à la date de location et non à la date de signature du contrat.

Associations : gratuité de la première location, toutes salles confondues, avec participation aux fluides (eau, électricité, chauffage) de **50 Euros/jour de location** (sous réserve que la salle soit rendue propre).

Exceptions :

↳ **Gratuité totale** (pas de caution, pas de participation aux fluides) :

- **Don du sang** (collecte = gratuité totale – autres manifestations : gratuité sauf fluides)
- **Téléthon – Violay en rose**

↳ **Gratuité des locations avec participation de 50 €/par évènement pour la consommation des fluides** pour les associations suivantes :

- **Club de l'amitié** : la gratuité des locations sera poursuivie (selon convention) ;
- **Le sou des écoles**
- **Amicale laïque** (selon convention, l'amicale laïque ayant rétrocédé sa salle à l'école – salle d'évolution) ;
- **Don du sang** (autres manifestations que la collecte)
- **L'arbre de Noël des Ets LINDER**
- **Comité des Fêtes**

Tarifs TTC des locations extérieures

HALL + CUISINE	650,00 €
HALL + LINDER + CUISINE	750,00 €
HALL + DUSSUD + CUISINE	1 100,00 €
HALL + DUSSUD + LINDER + CUISINE	1 400,00 €
SALLE LINDER	500,00 €

(seule, sans la cuisine, pour réunions sans repas)

NOTA :

Les tarifs pratiqués sont ceux en vigueur à la date de location et non à la date de signature du contrat.

Locations aux associations :

- 1^{ère} location gratuite toutes salles confondues,
- Seules les Associations ayant leur siège social depuis plus d'un an bénéficieront de la gratuité de la salle pour la 1^{ère} location.

XII - DROITS DE PLACE

• Marché :

Abonnement trimestriel, payable d'avance :

Forains venant 2 fois par semaine :

Au 1 ^{er} janvier 2023	61.50 €/trimestre
Au 1 ^{er} janvier 2024	62.00 €/trimestre

Forains venant 1 fois par semaine :

Au 1 ^{er} janvier 2023	34.00 €/trimestre
Au 1 ^{er} janvier 2024	35.00 €/trimestre

Forains venant 1 fois par mois :

Au 1 ^{er} janvier 2023	10.50 €/trimestre
Au 1 ^{er} janvier 2024	12.00 €/trimestre

Forains venant 2 fois par mois :

Au 1 ^{er} janvier 2023	8.17 €/mois, soit 24.50 €/trimestre
Au 1 ^{er} janvier 2024	9.00 €/mois, soit 27.00 €/trimestre

Forains venant quelques fois par an (régie : ticket jaune) :

Au 1 ^{er} janvier 2023 et chaque fois	4.70 €
Au 1 ^{er} janvier 2024 et chaque fois	5.00 €

Forains avec camion (OUTILLAGE ST ETIENNE, PROVENCE OUTILLAGE par ex.) (régie : ticket orange)

Au 1^{er} janvier 2023 et chaque fois 32.00 €
Au 1^{er} janvier 2024 et chaque fois 35.00 €

• **Fête foraine** : (depuis 2014)

- 4.50 € le mètre linéaire,
- 4.50 € le mètre carré pour les manèges circulaires

XIII – DEPOT ORDURES MENAGERES

- Amende forfaitaire pour frais de nettoyage..... 100 €

XIV – FIXATION DU TARIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- ⇒ Depuis le 1^{er} septembre 2020..... 1 €/h

Un complément d'heures d'ATSEM a été mis en place, suite à l'augmentation significative du nombre d'enfants au périscolaire du soir.

- ⇒ Au 21 novembre 2022 :

- le matin avant la classe à partir de 7 h 30, (1. € par enfant)
- le soir après la classe à partir de 16 h 15, (2. € par enfant).

XV – REPAS CANTINE

- Au 1^{er} janvier 2023 3.95 €
- Au 1^{er} janvier 2024..... 4.00 €

XV – CABADIENNE

- La nuité..... 6 €
- La douche..... 6 €